

La lecture de ce tract est fortement déconseillée aux salariés AG2R attachés aux valeurs du paritarisme et de la solidarité :
il peut déclencher quelques haut-le-cœur !

AVIS DE RECHERCHE

La CGT recherche celui ou celle qui, au-delà de la classe 8, est le/la seul(e) salarié(e) à ne pas avoir perçu la prime moyenne de 48 000€. Si vous avez des informations ou si vous vous reconnaissez dans cette annonce, contactez-nous rapidement afin que nous puissions lutter contre cette discrimination.

Explications :

Chaque année, l'employeur doit communiquer aux représentants du personnel le « bilan social » de l'entreprise. Celui-ci contient une mine d'informations essentielles dont la politique salariale. Or, pour 2013, voici ce que nous découvrons en matière de « primes individuelles », (hors primes commerciales) sur un budget de 3 201 516 € pour 1620 collaborateurs bénéficiaires :

	Nb bénéficiaires	En % du total bénéficiaires	Montant moyen	Montant total	En % du montant total
Hors classe	15 (sur 16)	0,9%	48 409 €	726 140 €	22,7%
Classe 8	52 (sur 52)	3,2%	15 824 €	822 826 €	25,5%
Classe 7	113 (sur 152)	7,0%	4 802 €	542 639 €	16,9%
Classe 6	499 (sur 998)	30,8%	1 282 €	639 506 €	20,0%
Classe 5	207 (sur 468)	12,8%	706 €	146 126 €	4,6%
Classe 4	236 (sur 697)	14,6%	532 €	125 536 €	3,9%
Classe 3	428 (sur 1520)	26,4%	407 €	174 325 €	5,4%
Classe 2	70 (sur 405)	4,3%	347 €	24 318 €	0,8%
Total	1620 (sur 4308)	100%	-	3 201 516 €	100 %

4 % des salariés se partagent donc près de 50 % du budget « primes individuelles »

Pour les cadres dirigeants de l'entreprise, pas de restriction. Ainsi :

- **100% des classes 8** ont bénéficié d'une prime moyenne de **15 000€**
- **Tous les « hors classe » (sauf un ?)** ont bénéficié d'une prime moyenne de **48 000€**

N'est-ce pas choquant alors qu'ils bénéficient déjà des plus hauts revenus au sein de l'entreprise ? Ajoutons que, par rapport à 2012, tous les montants moyens sont en baisse sauf... ceux des classes 8 et hors-classe !

OUI, VOUS AVEZ BIEN LU !

OUI, ON VOUS A BIEN EU !

Souvenez-vous : lors de la négociation sur les salaires 2014, la direction a refusé d'accorder une augmentation minimum pour tous de 40€ (au lieu des 35€ qu'elle proposait) car cette différence de 5€ représentait la somme astronomique de 336 000€ : soit moins de la moitié des primes attribuées à 15 salariés !

Et certains, ont alors taxé la CGT de démagogique car nous avons refusé de signer cet accord...

Quel crédit peut-on accorder aux arguments de la direction relatifs aux contraintes économiques, à la nécessité de faire des efforts quand on voit les primes astronomiques qu'elle s'attribue ? Quand les mêmes, dans la négociation du futur statut commun, refusent d'accéder à la souplesse du temps de travail en place chez Réunica alors que cela ne coûte pas grand-chose, on peut s'interroger sur les motivations profondes de nos dirigeants.

Que nous réservent-ils pour le prochain sujet de négociation qui abordera les rémunérations ?

De quoi ont-ils peur ? Que les salariés vivent mieux en pouvant organiser mieux leur vie ?

Ou peut-être que leurs primes soient revues à la baisse, qui sait ?

Parions que pour eux-mêmes, ils seront très vigilants !

A la lecture de ces chiffres, que faire sinon redoubler d'efforts pour que :

- **vous, CDI**, ayez une rémunération à la hauteur des efforts que l'on vous demande ;
- **vous, CDD**, vous sortiez enfin de la précarité par votre titularisation chez AG2R ;
- **vous, contrat d'apprentissage et contrat pro**, vous puissiez être embauchés à l'issue de l'obtention de votre diplôme...

Et, si vous conservez ce tract dans votre tiroir, il se pourrait que :

- Lorsque dans quelques semaines, des tracts joyeux vous annonceront un intéressement similaire à l'année dernière, vous ayez cette réflexion : on nous donne que des miettes pour rester dociles, on nous prend pour des c...
- Lorsqu'en fin d'année, votre responsable vous parlera d'une trop petite enveloppe pour pouvoir vous augmenter, vous lui parliez des classes 8 et au-delà,
- Vous adhérez à la CGT pour participer, décider, être acteur de votre avenir, peser sur la vie de l'entreprise qui conditionne votre évolution professionnelle,
- Lorsqu'il y aura des élections vous vous décidiez à voter CGT pour que vos intérêts soient toujours défendus de la meilleure façon et ce, en toutes circonstances.

Rejoignez-nous !

Bulletin d'adhésion à la CGT AG2R

Nom Prénom :

Adresse

Téléphone : Signature

Bulletin d'adhésion à remettre à un(e) militant(e) CGT de votre connaissance ou à renvoyer à
Syndicat CGT

AG2R LA MONDIALE
35 Bd Brune - 75014 PARIS

Courriel : francois.couturier@ag2rlamondiale.fr